



1^{er} Rapport Moral du Président

Le Président indique lors de cette première AG du 6 septembre 2022 avec émotion qu'il s'agit du premier rapport moral de notre association et que les activités sportives ne débiteront que demain. Il tient toutefois à présenter le travail effectué par le Conseil d'Administration ces quatre derniers mois qui ont conduit, grâce à environ 4000 EURO de dépenses promotionnelles, à ces perspectives très encourageantes.

LE CTS a été enregistré en Préfecture de l'Isère et dispose du numéro de SIRET en bas de page. La publication au JO a eu lieu le 31 mai 2022 sous le numéro 500 en Sous-Préfecture de Vienne. Le compte bancaire au Crédit Agricole est fonctionnel.

Les démarches suivantes ont été effectuées comme suit :

23 juin 2022 :	Obtention de la qualité d'Intérêt Général (rescrit)
04 juillet 2022 :	Affiliation à la fftda
18 juillet 2022 :	Enregistrement à ligue AURA de Taekwondo
18 juillet 2022 :	Enregistrement pass'sport national
18 juillet 2022 :	Enregistrement carte tattoo (département 38)
18 juillet 2022 :	Enregistrement pass'région (Région AURA)
18 juillet 2022 :	Enregistrement ANCV (chèques vacances)
01 septembre 2022 :	Prise d'assurance MACIF et début des activités
07 septembre 2022 :	1 ^{er} entraînement (demain)

Conformément à la huitième résolution de l'Assemblée Générale constitutive du 24 mai 2022, tous les membres du bureau étaient habilités à effectuer ces démarches et les ont effectuées opérationnellement. Il est rappelé que conformément à la septième délibération de l'Assemblée Générale constitutive du 24 mai 2022, Anja GIRAUD (titulaire du DIF) représente le club conformément au code du sport et est nommé Entraîneur Principal.

L'association est affiliée à la fftda et le contrat d'engagement républicain (CER loi 2021-1109 du 24/08/2021) va être signé ce jour sous réserve de la résolution 9.

A ce jour le club a répertorié 80 intéressés répartis en :

a. Bambins	11
b. Petits	35
c. Ado/adultes	34

La parité hommes/femmes des adhérents (intéressés) est aussi respectée.

Le Président précise que le site internet www.taekwondo38.jimdfree.com est lancé, que nous sommes sur la revue des associations de Sillans (livret sorti en aout) ainsi que sur le site de la mairie www.mairie-sillans.com.

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



L'association est déjà référencée sur les sites suivants :

Solocal (ex pages jaunes)

www.sports-et-loisirs.fr

www.societe.com

www.net1901.org

www.besport.com (en cours)

www.letekwondoiste.fr

www.gralon.net

www.webmaterial.com

www.kompass.com (KompassID FRA09J4VT)

www.lecoindesassos.fr

www.planetekiosque.com

www.telephone.city

www.info-associations.com

www.flaner-bouger.fr

www.petifute.com

www.eterritoire.fr

Le premier article du Dauphiné Libéré est paru le 3 juin 2022.

L'association occupe actuellement les deux premières pages de recherche sur google ;

Le Président tient à faire remercier par cette Assemblée Générale l'équipe de la Mairie de Sillans qui a tout mis en œuvre pour permettre la création de cette association.

Un entretien avec l'EPCI Bievre-Isere (Mme Delphin-Poulat et M. Michel Veyron, VP de BIC) a eu lieu le jeudi 16 juin 2022. L'intérêt de l'EPCI de monter une activité pour les moins de six ans est quasi inexistante et la lettre de son ex-président ref 22-283 était purement administrative. La Communauté de Communes n'est pas encore organisée professionnellement pour promouvoir de nouvelles activités sportives de haut-niveau. Une part du site de Bievre Isere pourrait être prévue dans les années à venir pour promouvoir les clubs dynamiques. L'EPCI se concentre plus sur l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour l'Education Nationale. A noter que même la remise des trophées du sport n'aura pas lieu en 2022. En revanche nous serons maintenant invités aux prochaines manifestations organisées par l'EPCI.

La participation à notre premier forum des Associations de Sillans a été très encourageante !

Club de Taekwondo de Sillans (CTS Taekwondo)
c/o Harsen Bouacha
65 Rue Paul Bert
38140 Izeaux



Parmi les activités à venir :

- Forum des associations La Frette (Anja)
- Affiche club affilié à coller en Septembre (environ 15)
- Flyer à la piscine Aqualib
- Lettres aux élus

Plusieurs idées sur la fête du club ont été débattues lors du dernier CA : couscous, brochettes, agneau rôti. Le concept définitif reste toutefois à réfléchir, entre autres : invitation de clubs amis, démonstration de Poomse, allocution de Francis Serrano ou de Frédéric Barberis, timing, organisation financière (200 EURO de "bénéfice " sont budgétés !)

En accord avec Maître My Youansamouth, Anja propose de participer à la fête de Noël du club USSE. Le bureau permanent se chargera de la préparation de cet événement.

Le Président informe aussi des dates suivantes (hors événements sportifs) arrêtées en CA et déclarées en mairie. :

Fête du club : dimanche 28 mai 2023
AG mercredi 21 juin 2023

Ce premier rapport moral a été approuvé à l'unanimité de la première AG de l'association du 6 septembre 2022.

Conformément à la loi, ce rapport moral sera publié et utilisé comme premier rapport moral pour toutes les demandes officielles.

Fait à Sillans, le 6 septembre 2022

Président
Harsen Bouacha

Secrétaire
Anja Giraud